

Avis voté en plénière le 9 novembre 2011

La mobilité des jeunes

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

M. Aschieri : « Je tiens à saluer l'atmosphère qui a régné dans notre section à l'occasion de l'élaboration de cet avis, l'écoute mutuelle et la volonté de parvenir à un consensus. Il faut dire que le sujet n'était pas facile et je remercie Jean François Bernardin de s'être attelé à cette tâche ingrate.

En effet la discussion a permis de mettre en lumière une absence criante de données sur des pans entiers de la question et à l'issue de ce travail je suis tenté de reprendre la formule socratique « *Je sais une chose, c'est que je ne sais rien* » ou plutôt nous savons que nous ne savons pas grand chose.

L'avis met bien en lumière cette insuffisance et si vous les lisez attentivement vous verrez que la liste est longue des sujets sur lesquels un complément d'information ou de débat est préconisé.

L'autre sujet tient à la plasticité de la notion de mobilité des jeunes : elle se prête à de multiples interprétations et recouvre des *a priori* qui sont loin d'être toujours vérifiés ; je pense par exemple à l'idée qu'elle serait en soi toujours une valeur ou qu'elle serait déterminante pour l'accès à l'emploi. Une politique en faveur de la mobilité peut difficilement être conduite indépendamment d'ensembles de politiques sociales, éducatives ou économiques.

Un des mérites de l'avis est d'interroger et de relativiser en partie les *a priori* et les clichés qui sous tendent les approches de cette question, même si la discussion aurait mérité sans doute d'être plus poussée. La troisième difficulté tient selon moi aux termes mêmes de la saisine nous demandant de réfléchir aux dimensions multiples- géographiques, culturelles, sociales...- de cette notion vaste de « *mobilité des jeunes* » dans un temps relativement resserré. Et je souhaite qu'on en tire des leçons à l'occasion de notre réflexion collective sur notre fonctionnement.

En dépit de ces difficultés l'avis qui nous est soumis propose un nombre important de pistes susceptibles d'améliorer la mobilité des jeunes. Et il le fait en donnant la priorité à deux questions centrales qui d'ailleurs se recoupent : le nombre de jeunes concernés et la nécessité de corriger les inégalités criantes aux regards de cette mobilité. Je partage ces soucis et je tiens à souligner l'importance des mesures visant d'une part à rééquilibrer la place des jeunes sans qualification ou non engagés dans des formations post baccalauréat et visant d'autre part à développer des mobilités positives pour les jeunes que faute de mieux on dit « *issus de milieux défavorisés* » et qui sont souvent aussi exclus de l'accès aux formations supérieures.

D'une certaine manière ce projet d'avis se situe dans la même logique que celui que nous avons adopté sur les inégalités à l'école et c'est pour moi un aspect positif.

Vous aurez donc compris qu'en dépit d'un certain nombre d'insatisfactions voire de regrets liés à la difficulté du sujet et aux conditions dans lesquelles nous avons travaillé, je voterai en faveur de cet avis ».

Mme Grard : « Ce travail sur la mobilité des jeunes ne fut pas facile. Les membres de la section ont eu à cœur, comme vous-même, monsieur le rapporteur, de faire des propositions concrètes pour que tous les jeunes sans exception puissent bénéficier des dispositifs permettant cette mobilité. En effet, comme vous le soulignez dès le début de votre avis, moins de 2 % de la jeunesse de notre pays profite aujourd'hui de ces dispositifs...

Bien sûr, cette mobilité rencontre des obstacles de tous ordres qui ne concernent pas seulement les jeunes les plus défavorisés socialement. Pour autant, ces derniers en sont complètement exclus, alors même qu'ils ont une véritable aspiration à la rencontre avec d'autres, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

Je peux témoigner que les jeunes de France et d'Europe que rencontre et rassemble le Mouvement ATD Quart-Monde, ces jeunes issus de tous les milieux, souhaitent construire un monde où chacun, à commencer par le plus exclu, aura sa place pleine et entière. Comment ne pas tout mettre en œuvre pour soutenir cette aspiration d'une jeunesse qui, dans le contexte de morosité et de défaitisme actuel, nous indique à l'évidence le seul chemin possible : celui de la rencontre et de la fraternité entre les personnes et entre les peuples ?

C'est ce qu'exprime, à sa manière, Benoît, l'un de ces jeunes. Je le cite : *« J'aimerais que les responsables politiques rendent le volontariat obligatoire pour tous les jeunes pendant un an de leur vie entre 18 et 25 ans. Tous les jeunes se rendraient ainsi compte des réalités qui les entourent mais aussi, qui sait, deviendrions-nous tous plus humains ! Il faut que les jeunes de différents milieux se côtoient afin de combattre les préjugés qu'on peut tous avoir, selon le quartier d'où l'on vient, que ce soit difficile ou pas. Nous avons tous des torts, mais nous avons tous besoin de nous remettre en cause et de passer du temps ensemble. »*

Benoît fait partie de ces centaines de milliers de jeunes qui, sans l'avoir choisi, sans être des fainéants ou des délinquants, comme d'aucuns s'autorisent à les qualifier globalement, souffrent d'un manque de formation et de travail, d'un non accès à la culture et aux loisirs, d'une grande difficulté à se soigner et, comme vous l'avez bien souligné, monsieur le rapporteur, d'une quasi impossibilité de se loger. Ils souffrent tout particulièrement de constater que la réalité de ce qu'ils vivent, semble ignorée du reste de la société et donc de ceux qui ont pourtant en charge la responsabilité du vivre ensemble. Hier, le rapport annuel du Secours catholique rappelait que les trois-quarts des jeunes accueillis par l'association ne sont ni en formation, ni en emploi, que 40 % sont au chômage et 12 % à la rue.

Si, à la suite de cet avis, il était décidé d'augmenter les possibilités de mobilités intra et internationales pour les jeunes, cela devrait concerner en toute priorité ceux qui n'ont pu en profiter jusque-là, alors même qu'ils en ont le plus besoin et qu'ils y aspirent profondément. Je voterai cet avis ».